



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Nancy-Metz

Licence Professorat des Écoles (LPE) — L1

STAGE EN ÉCOLE ET EN STRUCTURES ÉDUCATIVES

(Stage d'observation et d'immersion)

Le présent document de cadrage définit l'organisation générale et les modalités pédagogiques du stage de première année de Licence Professorat des Écoles. Il détaille la répartition temporelle du stage, le régime réglementaire applicable, le dispositif d'accompagnement assuré par l'école et l'INSPÉ, les objectifs de formation visés, les activités attendues des étudiants, la tenue des outils réflexifs ainsi que les modalités d'évaluation.

Sommaire

Cadre général

- a. Répartition du stage
- b. Régime du stage

Accompagnement de l'étudiant ou de l'étudiante

- a. L'enseignant ou l'enseignante d'accueil (et responsable de structure)
- b. L'enseignant référent INSPÉ

Objectifs

Activité de l'étudiant ou de l'étudiante

- a. Nature de l'activité (Observation et participation ponctuelle)
- b. Déroulement et préparation
- c. Déontologie

Le Carnet de bord et le Portfolio

Évaluation du stage

- a. Semestre 1 — UE 106 : Observer l'élève
- b. Semestre 2 — UE 206 : Observer l'enseignant·e et la classe

Annexes

Annexe 1 : Attestation de présence en stage de première année de Licence.

Annexe 2 : Carnet de bord d'observation de stage de Licence 1.

Cadre général

a. Répartition du stage

Le stage en école et en structure éducative de première année de Licence s'organise sous la forme de trois semaines de stage massé réparties sur l'ensemble de l'année universitaire. Au cours du premier semestre, durant la deuxième semaine de novembre, l'étudiant réalise une première semaine de stage massé en école au sein d'un cycle d'enseignement, effectuée en binôme. Au second semestre, lors de la deuxième semaine de février, une deuxième semaine de stage massé en école est organisée en binôme dans un autre cycle d'enseignement. Enfin, au cours de la deuxième semaine de mai, une troisième semaine de stage massé se déroule hors de l'école ordinaire, afin d'offrir une ouverture vers d'autres contextes éducatifs tels que les classes ULIS, les SEGPA, le milieu

carcéral, le périscolaire, les structures pratiquant des pédagogies alternatives ou le cadre d'une mobilité internationale.

b. Régime du stage

Le stage de première année s'effectue sous le régime d'un stage d'immersion et d'observation non rémunéré. Il vise la découverte progressive du métier d'enseignant, la construction d'une première représentation structurée du système éducatif ainsi que l'élargissement de la compréhension des différentes missions éducatives dans des contextes variés.

Accompagnement de l'étudiant ou de l'étudiante

a. L'enseignant ou l'enseignante d'accueil et responsable de structure

Pour chaque période de stage, l'étudiant ou le binôme d'étudiants bénéficie de l'accueil et du guidage d'un enseignant d'accueil en école ou d'un responsable au sein de la structure éducative. L'enseignant d'accueil reçoit le binôme dans sa classe, explicite régulièrement ses pratiques professionnelles et les choix pédagogiques qu'il met en œuvre, puis oriente le regard de l'étudiant vers des aspects ciblés de l'organisation et du fonctionnement de la classe. Il accompagne l'observation en instaurant des échanges réflexifs post-séance et permet à l'étudiant d'engager des interactions simples avec les élèves au fur et à mesure du déroulement du stage. Il renseigne l'attestation de présence en stage en version papier (annexe 1) ou en ligne (selon les modalités précisées par chaque campus).

b. L'enseignant référent INSPÉ

Chaque étudiant ou binôme est accompagné par un enseignant référent INSPÉ désigné pour la formation, le stage et l'orientation. Cet enseignant référent encadre un groupe de plusieurs binômes. Il organise des rencontres et échange avec eux à propos du stage dans le cadre de la formation.

Objectifs

Les objectifs du stage de première année sont définis en cohérence avec le module « Investiguer dans les stages » de l'UE 106 et de l'UE 206 ainsi qu'avec les blocs de compétences de la Licence Professorat des Écoles. À partir des premiers apports de la formation, l'étudiant apprend à installer une posture rigoureuse d'observateur en centrant prioritairement son attention sur l'élève, ses comportements langagiers, interactionnels et d'apprentissage, avant d'analyser l'enseignement proprement dit. Le stage permet également de découvrir et de décrire les gestes professionnels fondamentaux de l'enseignant, d'observer l'organisation spatio-temporelle de la classe et de repérer la concrétisation des valeurs républicaines au sein de l'école. Enfin, le stage initie l'étudiant à la pratique réflexive par la tenue d'un carnet de bord et la rédaction d'écrits d'analyse.

Activité de l'étudiant ou de l'étudiante

a. Nature de l'activité

L'étudiant est placé dans une posture d'observation outillée et participative. Au premier semestre, l'observation porte principalement sur les comportements des élèves et les différences selon l'âge ou le niveau. Au second semestre, le regard se déplace vers l'enseignant, l'organisation de la classe

et les gestes professionnels. Durant la période de mai, l'activité est axée sur la découverte de pédagogies alternatives, d'environnements inclusifs ou de contextes éducatifs comparés. Des participations ponctuelles et des interactions simples avec les élèves accompagnent cette posture d'observation.

b. Déroulement et préparation

La préparation et le recueil des observations

La préparation de la prise d'information sur le terrain est anticipée lors des séances consacrées au module « Investiguer dans les stages ». Au cours de ces temps de préparation, l'étudiant construit une grille d'observation thématique adaptée aux enjeux du semestre et s'approprie les méthodologies de recueil de données ainsi que les consignes relatives à la tenue du carnet de bord.

Le bilan et l'exploitation

À l'issue de chaque période de stage, un temps de regroupement et d'exploitation est organisé. Ce bilan collectif permet une mutualisation des constats de terrain et une mise en relation explicite entre les situations observées et les cours théoriques portant sur le développement de l'enfant ou les fondements républicains. Il donne lieu à l'élaboration et à la finalisation de l'écrit réflexif.

c. Déontologie

Pendant toute la durée de sa présence en école ou en établissement, l'étudiant est soumis au respect strict des règles de l'institution scolaire. Il fait preuve d'assiduité, de ponctualité, de neutralité et de réserve. Il évite tout jugement de valeur sur les personnes pour privilégier l'analyse factuelle des situations. Il veille en toutes circonstances à la sécurité des élèves et au respect absolu de la confidentialité en n'utilisant aucun nom de famille d'élève ou d'établissement dans ses écrits.

Le Carnet de bord et le Portfolio

Tout au long de ses stages de première année, l'étudiant tient un carnet de bord individuel qui constitue la trace régulière et détaillée de son vécu et de ses observations au jour le jour sur le terrain. Ce carnet sert à dissocier les faits observés des impressions personnelles, à préparer les écrits réflexifs et à nourrir les travaux dirigés des autres modules de la formation. L'ensemble des grilles d'observation, des extraits du carnet de bord et des écrits d'analyse est ensuite intégré au portfolio réflexif de l'étudiant, qui l'accompagnera tout au long de sa licence pour attester du développement progressif de sa posture professionnelle.

Évaluation du stage

a. Semestre 1 — UE 106 : Construire son projet professionnel par la méthodologie universitaire et l'investigation en stage

L'évaluation du premier semestre s'inscrit dans un cadre de contrôle continu intégral combinant les sous-modules de méthodologie universitaire et d'investigation en stage.

En première chance, le contrôle continu 1 consiste en un QCM de quarante minutes administré durant les cours de méthodologie pour vérifier les compétences d'identification de références scientifiques et de genres rédactionnels.

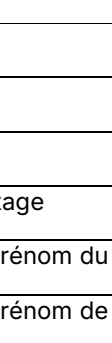
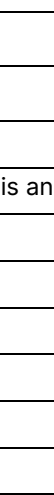
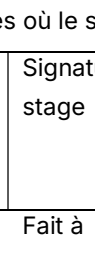
Le contrôle continu 2 repose sur le dépôt d'un dossier individuel de trois pages maximum, comprenant un extrait d'une à deux pages du carnet de bord et un écrit réflexif court d'une page analysant une situation précise centrée sur l'élève. Ce dossier est évalué hors enseignements par les formateurs selon une grille critériée commune mesurant la précision des observations consignées sur la grille, la capacité à décrire une situation significative et l'amorce d'un questionnement réflexif ancré dans la formation, selon un barème indicatif.

En seconde chance, le contrôle continu trois prend la forme d'un dossier approfondi de quatre pages maximum où l'étudiant fait évoluer son écrit vers une première analyse argumentée en mobilisant au moins deux apports de formation, en citant correctement au moins une référence scientifique selon les normes méthodologiques acquises et en expliquant l'évolution de son travail depuis le contrôle continu 2.

b. Semestre 2 — UE 206 : Observer l'enseignant·e et la classe

Au second semestre, l'évaluation du module de stage repose sur l'élaboration d'un écrit réflexif argumenté issu d'une situation de classe observée, centrée sur les gestes professionnels de l'enseignant et l'organisation du groupe. Cet écrit donne lieu à une évaluation formative contributive réalisée par les formateurs, qui vérifient la capacité de l'étudiant à dépasser la simple description pour analyser l'action pédagogique à la lumière des apports théoriques de la formation.

Annexe 1 : Attestation de présence en stage de première année de Licence.

 UNIVERSITÉ DE LORRAINE		 Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Académie de Nancy-Metz		 ACADÉMIE DE NANCY-METZ <i>Liberté Egalité Fraternité</i>	
Stage de 1^{re} année de LPE 1^{er} degré (observation et immersion)					
Attestation de présence			Année universitaire		
NOM		Prénom		Site de formation	
				Groupe	
Lieu de stage					
NOM et prénom du directeur ou de la directrice de l'école					
NOM et prénom de l'enseignant ou de l'enseignante d'accueil					
Classe de stage					
Période du stage		Du		Au	
Jours de présence (1)					
		Matin		Après-midi	
Jour mois année					
(1) indiquer « présent », « absent ». Mettre une croix pour les périodes où le stage n'a pas lieu					
Signature de l'enseignant ou de l'enseignante d'accueil			Signature de l'étudiant ou l'étudiante en stage		
Fait à Le Signature et cachet du directeur ou de la directrice de l'école d'accueil					

Ce document doit parvenir sous 15 jours aux services pédagogiques du campus.

Annexe 2 : Carnet de bord d'observation de stage de Licence 1



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



**Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Nancy-Metz**

LICENCE PROFESSORAT DES ÉCOLES

CARNET DE BORD DE STAGE

Année de L1 - Semestres 1 et 2

Module « Investiguer dans les stages »

UE 106 (S1) - UE 206 (S2)

Étudiant·e	
Référent·e de formation Inspé	
École d'accueil (Stage 1)	
Dates du stage 1	
École d'accueil (Stage 2)	
Dates du stage 2	
Lieu d'accueil (Stage 3)	
Date du stage 3	

Mode d'emploi de ce carnet

Ce carnet de bord t'accompagne pendant les deux stages d'observation de ta première année de licence. Il te permet de consigner au jour le jour ce que tu observes en classe, puis de prendre du recul sur une situation qui t'a marqué-e.

À quoi sert ce carnet ?

- Garder une trace régulière et précise de tes observations pendant le stage.
- T'entraîner à distinguer ce que tu observes (les faits) de ce que cela t'inspire (tes questions, tes impressions).
- Préparer l'écrit réflexif attendu à l'issue de chaque stage.
- Servir de mémoire pour les travaux dirigés qui mobilisent le stage (modules BC2 et BC3).

Comment l'utiliser ?

- Avant le stage : complète la grille d'observation avec ton formateur en TD de préparation.
- Pendant le stage : remplis une ligne du journal chaque jour, ou à chaque temps d'observation, à partir de faits précis.
- À la fin du stage : choisis une situation qui t'a particulièrement marqué-e et rédige l'écrit réflexif court à partir des questions guides.

Posture de l'observateur : quelques repères

- Décris des faits observables avant d'interpréter : que s'est-il passé, dit, fait ?
- Évite le jugement de valeur sur les personnes ; interroge plutôt les situations.
- Respecte la confidentialité : n'utilise pas de noms de famille d'élèves ou d'établissement dans tes écrits.
- Ce carnet n'est pas noté en tant que tel : c'est ta régularité, la précision de tes observations et l'amorce d'un questionnement réflexif qui sont évalués.

Semestre 1 - Observer l'élève

UE 106 - Stage d'observation de 2 semaines

Objectifs de ce stage

- Construire et utiliser une première grille d'observation centrée sur l'élève.
- Observer les comportements langagiers, interactionnels et d'apprentissage des élèves.
- Repérer des différences entre élèves selon l'âge, le cycle, le niveau.
- Initier la tenue d'un carnet de bord structuré.
- Produire un premier écrit descriptif et réflexif sur les élèves observés.

1. Ma grille d'observation (à préparer avant le stage)

Complète cette grille en TD de préparation : elle guidera tes observations pendant le stage.

Axe d'observation	Indicateurs à observer	Notes prises sur le terrain
Comportements langagiers	Prise de parole, vocabulaire utilisé, échanges avec les pairs et avec l'adulte	
Comportements interactionnels	Relations avec les pairs, relations avec l'adulte, coopération, conflits	
Comportements d'apprentissage	Attention, autonomie, réactions face à la tâche, rapport à l'erreur	
Différences entre élèves	Selon l'âge, le cycle, le niveau observés dans la classe	

2. Mon journal de bord - Stage 1

Une ligne par jour ou par temps d'observation. Note des faits précis, pas des impressions générales.

Date / moment	Contexte (discipline, activité, moment)	Ce que j'observe (faits)	Ce qui m'interroge / ce que je retiens

3. Mon journal de bord - Stage 1

Date / moment	Contexte (discipline, activité, moment)	Ce que j'observe (faits)	Ce qui m'interroge / ce que je retiens

4. Mon écrit réflexif court (environ une page)

À rédiger en fin de stage. Il ne s'agit pas de résumer ce que tu as observé, mais de revenir sur une situation précise qui a retenu ton attention et de commencer à l'analyser en mobilisant quelques repères vus en cours. On attend à ce stade une posture descriptive et questionnante, pas encore une analyse experte.

Quelle situation ai-je choisie, et pourquoi celle-ci en particulier ?

Que s'est-il passé précisément ? (faits observés, sans interprétation)

Quels repères vus en formation m'aident à commencer à comprendre cette situation ?

Quelles questions cela soulève-t-il pour moi, comme futur·e enseignant·e ?

5. Grille d'auto-évaluation - Semestre 1

Avant de remettre ton carnet, situe-toi sur ces trois critères, qui sont ceux utilisés pour l'évaluation du module.

Critère évalué	À développer	En cours d'acquisition	Acquis
Régularité et précision des observations consignées dans le carnet	☐	☐	☐
Capacité à identifier et à décrire une situation significative	☐	☐	☐
Amorce d'un questionnement réflexif ancré dans les apports de la formation	☐	☐	☐

Semestre 2 - Observer l'enseignant·e et la classe

UE 206 - Stage d'observation

Objectifs de ce stage

- Observer et décrire les gestes professionnels de l'enseignant·e (organisation, consignes, étayage, correction).
- Repérer les modalités d'organisation de la classe (espace, temps, règles).
- Identifier les premières traces des valeurs républicaines dans le fonctionnement de la classe.
- Produire un écrit réflexif argumenté à partir d'une situation de classe.

1. Ma grille d'observation affinée (à préparer avant le stage)

Le regard se déplace de l'élève vers l'enseignant·e et la classe : cette grille affine celle du Semestre 1.

Axe d'observation	Indicateurs à observer	Notes prises sur le terrain
Gestes professionnels	Organisation, formulation des consignes, étayage, correction	
Organisation de la classe	Espace, temps, règles de vie	
Valeurs républicaines	Premières traces observées dans le fonctionnement quotidien de la classe	

2. Mon journal de bord - Stage 2

Date / moment	Contexte (discipline, activité, moment)	Ce que j'observe (faits)	Ce qui m'interroge / ce que je retiens

3. Mon journal de bord – Stage 2

Date / moment	Contexte (discipline, activité, moment)	Ce que j'observe (faits)	Ce qui m'interroge / ce que je retiens

4. Mon écrit réflexif argumenté

Choisis une situation de classe observée et proposes-en une analyse argumentée, en t'appuyant sur les apports du cours.

Quelle situation de classe ai-je choisie ?

Que s'est-il passé précisément ? Quel geste professionnel de l'enseignant·e ai-je observé ?

Comment puis-je analyser cette situation à l'aide des repères vus en formation ?

Qu'est-ce que cette analyse m'apprend pour ma propre pratique future ?

5. Bilan de mon année de L1

Le stage de S1 a installé la posture d'observation : regarder l'élève avant de regarder l'enseignement. En S2, ton regard a commencé à se porter sur l'enseignant·e et la classe, et tu as commencé à analyser, pas seulement à décrire. Ce carnet sera enrichi tout au long de la licence.

Ce que je retiens de mon année d'observation :
